

# Conlit 150 U



Résistance  
au feu



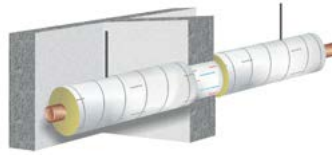
Réaction  
au feu



Stabilité  
dimensionnelle



Emballage  
optimisé



## Application

Conlit 150 U est une coquille spécialement conçue pour conserver le degré coupe-feu des **traversées de murs ou planchers par des tubes métalliques ou synthétiques**.

Le diamètre extérieur des coquilles est adapté aux diamètres les plus courants utilisés pour les percements. Dans le cas de trémies, le calfeutrement s'effectuera en association avec le panneau Conlit Penetration Board.

## Consignes de pose

La résistance au feu des traversées de tube dépend de divers facteurs tels que le type de tube, son diamètre, la structure de base, son utilisation, etc. L'isolation coupe-feu exige une attention particulière au bon choix des matériaux et de l'exécution conformément aux PV\*.

## Diplômes

PV de classement de résistance au feu

PV n° 06-A-117 et n° 06-A-133

## Les bénéfices pour le maître d'ouvrage

- Protection et sécurité incendie: A<sub>2L</sub>-s1,d0 / A<sub>2</sub>-s1,d0
- Contribue au confort acoustique et thermique

## Les avantages pour l'installateur

- Diamètres extérieurs adaptés aux diamètres de percements les plus courants
- Simple et rapide à installer. La face alu imprimée permet une identification immédiate sur le chantier
- Utilisation possible en combinaison avec les panneaux Conlit Penetration Board

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Description	Caractéristiques et performances
Réaction au Feu / Euroclasse Norme Produit EN 13501-1	D <sub>o</sub> ≤ 300 mm A <sub>2L</sub> -s1, d0 D <sub>o</sub> > 300 mm A <sub>2</sub> -s1, d0
Résistance au feu (suivant norme d'essais EN 1366-3 pour calfeutremments)	De EI 30 à EI 120 minutes*
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle Absorption d'eau à long terme par immersion partielle	WS WL(P)
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau Norme Produit EN 13469	Sd ≥ 200 m
Masse volumique nominale	150 kg/m <sup>3</sup>

D<sub>o</sub> = Diamètre extérieur

\*se rapprocher de notre service technique pour valider les conditions de mise en œuvre.